

Réf: Dossier N° 092359

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETS VISION DIVINE ETERNELLE »

Siège social Abidjan, Abobo, DOKUI, Lot 641, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/03/2022 et enregistrés au CEPICI le 18/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS VISION DIVINE ETERNELLE »

Objet :

- livraison de matériel et fourniture de bureau
- entretien de bâtiments (réhabilitation)
- Electricité-plomberie
- livraison de denrées alimentaires
- diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, DOKUI, Lot 641, Ilot 56

Dirigeant(s) : Mlle KOHOU CLEMENTINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01612 du 25/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12773/GTCA/RC/2022 du 25/03/2022

